

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

**LES DIRECTEURS D'ÉCOLE APPORTENT DES PRÉCISIONS
SUR LEUR DÉMARCHE D'ÉVALUATION INSTITUTIONNELLE**

Anjou, le 10 février 1999 — Suite à certains commentaires rapportés ce matin dans les médias, le président de la Fédération québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement (FQDE), monsieur Robert Morin, désire apporter quelques précisions quant à l'esprit du document sur l'évaluation institutionnelle rendu public plus tôt cette semaine.

«La FQDE n'a absolument pas voulu mettre en place un système d'évaluation du personnel enseignant, pas plus d'ailleurs qu'une vaste enquête sur le système d'éducation. Nous cherchons plutôt à mettre en œuvre un processus collectif centré sur l'analyse et l'évaluation d'une école, et ce, dans le but d'améliorer la réussite éducative de nos élèves», de déclarer monsieur Morin.

Ce processus basé sur l'amélioration continue devrait permettre de cibler certaines problématiques, de mettre en marche une opération de cueillette de données et de préparer un plan d'action visant dans certains cas à maintenir les points forts et dans d'autres, à apporter des correctifs pour accroître la réussite des élèves.

La démarche de la FQDE n'a aucunement comme objectif d'évaluer le personnel enseignant, car les directeurs et directrices d'école croient fermement que l'évaluation en gestion des ressources humaines n'est pas une activité collective, mais qu'elle repose sur une étroite collaboration professionnelle entre deux personnes, et se traduit généralement par des renforcements positifs pour la majorité du personnel.

Rappelons que la FQDE rassemble plus de 2 250 directeurs et directrices d'établissement d'enseignement répartis au sein de 23 associations locales en plus d'un regroupement de membres retraités. C'est ainsi que depuis 1963, cet organisme représente la très grande majorité des directeurs et directrices, adjoints et adjointes des écoles primaires et secondaires, et ce, sur l'ensemble du territoire québécois.

— 30 —

Le document «Évaluation institutionnelle» est disponible sur demande.

Source : Fédération québécoise des directeurs et directrices
d'établissement d'enseignement (FQDE)
Renseignements : Marika Jomphe / Johanne Pelletier
Ducharme Perron, Communication Affaires publiques
(418) 523-3352